

RENOUVELLEMENT des LICENCES 2026

C'est parti !

Vous pouvez renouveler votre licence !

PROFITEZ DE L'OPERATION :

« Je renouvelle

AVANT LE 31 DECEMBRE 2025 » ...

Je bénéficie :

Soit d'un cuissard PRR pour 25 EUROS

(Valeur prix public 169,65 euros)

Soit d'un cuissard SPL pour 15 EUROS

(Valeur prix public 99,95 euros)

- *Le cuissard SPL peau longue durée pour*

15 €



Le cuissard idéal de la collection sportline de **Vermarc**, adapté au cycliste sportif.

Le système de maintien élastique au bas évite que le cuissard remonte ou que la jambe du cuissard bâille.

Peau longues distances des professionnels.

- *Le cuissard PRR peau longue durée pour*

25 € le cuissard des PROS

Ce cuissard garanti un grand confort et est idéal pour les longues distances.

La coupe ergonomique et la composition permettent une excellente distribution des forces.

Le système de maintien élastique au bas évite que le cuissard remonte ou que la jambe du cuissard bâille.

Peau longues distances LD4 des professionnels.



- Possibilité pour le PRR de demander l'option " – 3 cm " en longueur pour ceux qui préfère une coupe courte

IMPORTANT

Il est bon de rappeler que ces prix "Très bas" sont le fruit d'un super partenariat avec **VERMARC** qui nous place sur le même niveau qu'une équipe CONTINENTAL ! (Voir les prix publics)

Par ailleurs grâce à l'apport du club et de nos partenaires, vous bénéficiez de **tarifs ultra-attractifs** sur l'ensemble de la gamme **ASPTT**



L'opération « **RENOUVELLEMENT DES LICENCES** » est lancée.

Qu'il me soit permis de vous remercier pour votre fidélité en notre club...en votre club !!!!

L'année 2025 se termine, nous la clôturerons tous ensemble lors de notre **ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 22 NOVEMBRE ...**

VIVEMENT 2026 pour de nouvelles aventures avec l'**ASPTT AMIENS**.

PROCEDURE DE RENOUVELLEMENT ET D'ADHESION.

La date limite pour le renouvellement des licences **est fixée au 31 décembre 2025** auprès de :

CHRISTOPHE HAUTBOUT 5, allée des chèvrefeuilles 80000 AMIENS

Vous devez :

- 1) Vous connecter sur le site ASPTT www.asptt-amiens-cyclisme.fr/page_public/accueil.php dans votre **Espace Membre...**
- 2) Rubrique MEMBRE
- 3) Cliquer sur l'icône « licences »
- 4) Renouvellement de ma licence 2026
- 5) Vérifier vos données personnelles et les modifier si nécessaire.
- « MODIFIER »
- 6) Editer le bulletin d'adhésion « BULLETIN D'ADHESION » et le certificat médical préremplis
- 7) **Ou**, si vous ne faites pas de nouvelle visite médicale, vous devez compléter la rubrique sur la fiche adhésion
- 8) Adresser ou remettre à **CHRISTOPHE HAUTBOUT** :
 - a. Votre bulletin d'adhésion individuel ASPTT complété daté et signé
 - b. Votre certificat médical complété par votre médecin
 - c. Votre règlement **Etablir un chèque pour votre licence et un second chèque pour votre cuissard** (Chèque à l'ordre de l'ASPTT AMIENS Cyclisme)

Attention : En cas de certificat médical direct du médecin (feuille d'ordonnance), faire porter les indications suivantes : « **Ne relève pas de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition** »

d. Votre cotisation annuelle dont le montant* est indiqué sur l'écran « Renouvellement de ma licence 2026 », dans la procédure à suivre. (Chèque à l'ordre de l'ASPTT AMIENS Cyclisme)

**Vous avez une question ! N'hésitez pas à
contacter Daniel PINCHON au 06-07-36-23-97
ou Christophe HAUTBOUT au 06-23-49-54-24**